

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 j 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Garanties d'emprunts - Taux de rémunération du Livret A - Actualisation des conditions applicables aux prêts adossés aux fonds d'épargne - Communication.

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le nouveau taux du Livret A a été fixé depuis le 01/08/2008 à 4,00 % et celui du Livret d'Epargne Populaire à 4,50 %.

De ce fait, les taux sur fonds d'épargne adossés à ces ressources, sont également révisés à partir de cette date.

Les différents produits proposés par la Caisse du Dépôt et Consignations avec leurs nouvelles caractéristiques sont annexés au présent rapport.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de prendre connaissance des nouveaux taux à intervenir qui seront utilisés lors de prochains dossiers de garanties d'emprunts.

Taux des prêts au 1^{er} août 2008

Type de prêt	Indice	Taux actuels	Variation	Nouveaux taux
Prêt Locatif à Usage Social et foncier (PLUS)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
PLUS ajustable (PLUSA)	LA	4,45 %	+0,30%	4,75 %
PLUS anticipation foncière (PLA88)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
Prêt Nouvelle Calédonie (PLSNC)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
PLUS construction-démolition et foncier (PRU CD)**	LA	3,95 %	+0,30%	4,25 %
Prêt locatif aidé d'insertion et foncier (PLA I)	LA	3,80 %	+0%	3,80 %
Prêt locatif d'urgence (PLU)	LA	3,80 %	+0%	3,80 %
Prêt locatif aidé d'insertion et foncier bonifié (PLA I bonifié)**	LA	3,30 %	+0%	3,30 %
Prêt locatif d'urgence bonifié (PLU bonifié)**	LA	3,30 %	+0%	3,30 %
Prêt Énergie Performance construction**	LA	3,20 %	+0,50 %	3,70 %
Prêt Foncier équilibre *	LA	Identique au taux du prêt finançant la construction (PLUS ou PLA I)		
Prêt renouvellement urbain amélioration (PRUAS et PRUPP)**	LA	3,95 %	+0,30%	4,25 %
Prêt renouvellement urbain aménagement (PRUAM)**	LA	3,95 %	+0,30%	4,25 %
Prêt complémentaire à l'amélioration bonifié (PAMBO, PACBO et PALBO)**	LA	3,95 %	+0,30%	4,25 %
Prêt complémentaire à l'amélioration (PAM, PCAME et PALUL)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
Prêt Énergie Performance Réhabilitation**	LA	3,50 %	+0,20%	3,70 %
Prêt qualité de service (QS et QSSP)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
Prêt adaptation en continu du patrimoine (PACP)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
Prêt locatif social (PLSDD)-millésime 2007	LA	4,63 %	+0,50%	5,13 %
Prêt locatif intermédiaire (PLIDD)-millésime 2007	LA	4,89 %	+0,50%	5,39 %
Prêt expérimental (PEX)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
PEX ajustable (PEXA)	LA	4,45 %	+0,30%	4,75 %
Prêt habitat, amélioration, restructuration, extension, (PHARE)	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
Prêt projet urbain (PPU)	LEP	4,45 %	+0,25%	4,70 %
Prêt relais (PREL)	FIXE	Identique au taux du prêt finançant la construction (PLUS ou PLA I)		
Prêt Gaïa portage foncier court terme	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %
Prêt Gaïa portage foncier long terme	LA	4,30 %	+0,30%	4,60 %

* Ce produit n'est ouvert qu'aux organismes bénéficiant d'une notification spécifique

**Dans la limite des enveloppes disponibles

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 OCTOBRE 2008**

PUBLIÉ LE : 21 OCTOBRE 2008

M. LUDOVIC FREYGEFOND